

Fiche d'inscription individuelle
Formation Approche multifactorielle des discriminations
sessions 2024 - Marseille

Lieu : Maison départementale de lutte contre les discriminations, 67 avenue de Toulon, 13006 Marseille.

Date(s) : Cochez-la ou les cases concernées

- session 1: Du 14 au 16 mai 2024 inclus
- session 2 : Du 9 au 11 juillet 2024 inclus
- session 3 : Du 7 au 9 octobre 2024 inclus

Horaires : 9h-12h30 & 13h30-17h

Stagiaire :

Nom :

Prénom :

☎

Code postal

Ville

📍

@ (écrire lisiblement merci) :

Fonction :

Employeur ou organisme d'engagement bénévole ou volontaire :

Nom :

Prénom :

☎

Code postal

Ville

📍

@ (écrire lisiblement merci) :

Responsable formation de la structure :

Statut du stagiaire	3 jours	Ma situation
Professionnel pris en charge OPCO La demande de prise en charge doit précéder le début de la formation et vous devez vous assurer que l'OPCA dispose de fonds disponibles.	600€	
Bénévole – autre personne sans prise en charge	150€	
Volontaire associatif ou en service civique (FCC)	100€	
Agent de service public	Gratuité	

Facturation et règlement : Total€

Pour des raisons pédagogiques et administratives, l'inscription individuelle préalable à la formation est obligatoire et vaut pour la session de 3 jours. La date butoir d'inscription est de trois semaines avant le début de la formation. Une confirmation par mail vous sera envoyée. Les inscriptions ne sont prises en compte qu'à réception du règlement.

Tout désistement doit être impérativement signalé à ANCRAGES avant le terme des 3 semaines par mail à formation@ancrages.org

La majorité des salles de formation sont adaptées au PMR, toutefois, si vous souhaitez bénéficier de conditions d'accès adaptées aux personnes en situation de handicap, merci de nous contacter par mail ou par téléphone au 06 61 85 80 34

Pour les bénévoles, le paiement se fait en ligne via ce lien

<https://www.helloasso.com/associations/ancrages/evenements/approche-multifactorielle-des-discriminations-session-mai-2024-marseille>

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente